



bureau@anesf.com



www.anesf.com



ANESF Sage-femme

ANESF-FR

ANESF_SageFemme



Fiche technique : Organismes internationaux

Septembre 2025

AFFAIRES INTERNATIONALES



Sommaire

Préambule

I. International Confederation of Midwives (ICM)

A. Présentation générale

B. Missions et valeurs

C. Importance pour la profession et pour les étudiant·e·s

D. Actions concrètes

E. IMC et droits des femmes

F. Faits marquants

G. Le Midwives' Data Hub : une plateforme essentielle pour la profession de sage-femme

II. European Midwives Association (EMA)

A. Présentation générale

B. Objectifs

C. Importance pour les étudiant·e·s sages-femmes

III. Conclusion

Bibliographie



Préambule

Les organismes internationaux occupent une place centrale dans la gouvernance de la santé mondiale. Ils contribuent à l'élaboration de normes, à la diffusion de recommandations scientifiques, ainsi qu'à la coordination de programmes visant à améliorer la santé des populations.

Dans le champ de la maïeutique, leur action est déterminante pour l'évolution des pratiques, la reconnaissance de la profession et le développement de politiques publiques adaptées aux besoins en santé sexuelle, reproductive, maternelle et néonatale.

Cette fiche technique a pour objectif de présenter les principaux organismes internationaux en lien avec la formation et l'exercice des sages-femmes. Elle vise à offrir une compréhension synthétique de leur rôle, de leurs missions et de leurs interactions, afin de situer leur influence dans l'organisation et l'évolution de la profession à l'échelle mondiale.

Emma COURTIAL,
Vice-présidente chargée des Affaires Internationales,
2025-2026

I. International Confederation of Midwives (ICM)

A. Présentation générale

La Confédération Internationale des Sages-femmes est la voix mondiale des sages-femmes. Créée en 1922, elle regroupe aujourd'hui plus de 140 associations nationales dans 119 pays, ce qui représente plus d'un million de sages-femmes à travers le monde. Son siège est basé à La Haye, aux Pays-Bas.



L'ICM constitue par conséquent une organisation internationale de référence, qui fédère et représente la profession sage-femme au niveau mondial.

B. Missions et valeurs

La mission de l'ICM est de promouvoir et renforcer la profession de sage-femme partout dans le monde, afin d'améliorer la santé des femmes, des nouveau-nés et des familles.

Ses valeurs fondatrices sont :

- Accompagnement des sages-femmes et de leurs associations, pour qu'ils-elles soient des acteur·ice·s clés de la santé publique.
- Respect des droits humains et promotion de l'égalité femmes-hommes.
- Inclusion et diversité, en luttant contre toutes formes de discriminations.
- Qualité et sécurité des soins, afin que chaque femme bénéficie d'une prise en charge respectueuse.
- Leadership et solidarité mondiale, en formant et soutenant les sages-femmes dans tous les contextes, y compris en situation de crise.

C. Importance pour la profession et pour les étudiantes

L'ICM joue un rôle majeur car elle défend la profession de sage-femme auprès des grandes instances internationales comme **l'OMS, l'ONU ou l'UNFPA** (l'agence des Nations Unies chargée de la santé sexuelle et reproductive). Elle fixe les standards mondiaux de formation, de compétences et de réglementation, afin que la profession soit reconnue, autonome et valorisée dans tous les pays.

Pour les étudiant·e·s sages-femmes, l'ICM influence directement le contenu des programmes de formation et définit les compétences que vous devez acquérir. Elle contribue ainsi à protéger votre futur métier et ouvre la voie à



des opportunités d'engagement international et de développement du leadership.

D. Actions concrètes

L'ICM agit à travers plusieurs leviers :

- Publication de normes de formation et de compétences essentielles pour la pratique sage-femme.
- Mise à disposition de formations en ligne et de guides pratiques (leadership, plaidoyer, soins respectueux).
- Plaidoyer actif pour le respect des droits reproductifs et l'accès universel à des soins de qualité.
- Mise en réseau des associations de sages-femmes afin de partager les savoirs et les bonnes pratiques.
- Organisation d'un congrès qui est la grande rencontre mondiale des sages-femmes, où professionnelles, étudiant·e·s et associations échangent autour des pratiques, des recherches et des enjeux de la profession.

E. ICM et droits des femmes

L'ICM rappelle que chaque femme a droit à un·e sage-femme qualifié·e. Elle défend l'accès aux soins de qualité pendant la grossesse, l'accouchement et le post-partum, l'autonomie des femmes dans leur santé sexuelle et reproductive, ainsi que l'égalité de genre et la lutte contre les violences obstétricales.

F. Faits marquants

L'ICM organise et promeut la Journée internationale de la sage-femme, célébrée chaque année le 5 mai partout dans le monde.



Tous leurs documents de référence (normes, positionnements, projets) sont disponibles librement sur leur site officiel : www.internationalmidwives.org.

G. Le Midwives' Data Hub : une plateforme essentielle pour la profession de sage-femme

La Confédération Internationale des Sages-Femmes (ICM), en partenariat avec Direct Relief, a lancé le Midwives' Data Hub, une plateforme en libre accès dédiée à la visibilité et à la valorisation des sages-femmes dans les données mondiales relatives à la santé sexuelle, reproductive, maternelle, néonatale et des adolescents (SRMNAH).

Son objectif est de rendre la profession plus visible dans les statistiques internationales, tout en fournissant des données fiables et comparables pour soutenir le plaidoyer, la recherche, les décisions politiques et les actions de terrain.

Le Midwives' Data Hub regroupe des informations actualisées issues de plus de cinquante sources de référence (OMS, UNFPA, GBD, etc.). On y retrouve notamment :

- des **indicateurs clés** sur la santé maternelle, les effectifs, les compétences professionnelles et l'environnement de travail ;
- des **profils par pays** et des **analyses régionales**, permettant d'identifier les tendances et les enjeux spécifiques à chaque contexte ;
- des **ressources thématiques** portant sur des sujets émergents tels que la santé mentale, les situations de conflit ou encore l'impact du changement climatique.

La plateforme propose deux niveaux de consultation :

- une vue simplifiée, accessible au grand public ;
- une vue avancée, offrant des outils d'analyse pour les chercheur·euse·s, étudiant·e·s et décideur·euse·s.



Cet outil constitue une ressource précieuse pour les professionnel·le·s, les étudiant·e·s, les associations et les chercheur·euse·s qui souhaitent mieux comprendre les réalités et les besoins de la profession à l'échelle mondiale.

Accès libre : <https://datahub.internationalmidwives.org>

II. European Midwives Association (EMA)

A. Présentation générale

L'EMA est une organisation non gouvernementale à but non lucratif qui regroupe les associations nationales de sages-femmes des pays de l'Union européenne (UE), de l'Espace économique européen (EEE), des pays candidats à l'UE, ainsi que des membres du Conseil de l'Europe. Son siège est situé à Anvers, en Belgique.

Elle agit comme la voix des sages-femmes au niveau européen, auprès des institutions de l'UE.

B. Objectifs

Les principaux objectifs de l'EMA sont :

- Promouvoir la santé générale et reproductive des femmes, en encourageant les meilleures pratiques et une prise en charge de qualité.
- Établir des standards minimums de formation et de compétences, afin de garantir une qualité homogène de la formation en Europe.
- Influencer les politiques et directives européennes, notamment sur la reconnaissance des qualifications professionnelles et la réglementation de la pratique.
- Harmoniser les pratiques entre pays européens, en réduisant les écarts sur les activités autorisées, la durée des études et l'expérience clinique requise.



- Créer un forum de discussion et de collaboration, permettant aux sages-femmes de partager leurs expériences, leurs recherches et leurs bonnes pratiques.

C. Importance pour les étudiant·e·s sages-femmes

L'EMA a un rôle très concret dans votre formation et votre avenir professionnel :

- Elle définit un cadre commun de compétences au niveau européen, ce qui facilite l'organisation de la formation et l'évaluation des stages.
- Elle favorise la mobilité professionnelle, car les diplômes et qualifications sont plus facilement reconnus dans l'UE/EEE.
- Elle constitue une référence qualité, grâce à ses documents (position papers, enquêtes, recommandations) qui précisent les standards attendus en matière de soins périnataux.
- Elle agit sur les politiques de santé européennes, ce qui impacte directement vos futures conditions d'exercice.
- Enfin, elle offre des opportunités de réseau et d'apprentissage lors de conférences ou travaux européens, ouvrant la profession vers une vision internationale.

III. Conclusion

L'International Confederation of Midwives (ICM) et l'European Midwives Association (EMA) constituent deux instances majeures dans la représentation et la structuration de la profession de sage-femme, respectivement à l'échelle mondiale et européenne. Par leurs actions de plaidoyer, de normalisation et de mise en réseau, elles contribuent à la reconnaissance du rôle des sages-femmes dans les systèmes de santé et à l'amélioration de la qualité des soins prodigués aux femmes, aux nouveau-nés et aux familles.

La connaissance de ces organisations permet de mieux comprendre les dynamiques qui influencent l'évolution de la profession, tant sur le plan de la



formation que de l'exercice. Elle offre également des perspectives d'implication pour les étudiant·e·s sages-femmes, en leur ouvrant un champ de réflexion et d'action au-delà du cadre national.

Ainsi, l'ICM et l'EMA apparaissent comme des actrices incontournables pour appréhender les enjeux actuels et futurs de la maïeutique, et pour inscrire la profession dans une dimension véritablement internationale.

Bibliographie

- <https://www.europeanmidwives.com>
- <https://internationalmidwives.org/fr/home-francais/>